

Les corrigés des examens DPECF 2007



L'école en ligne qui en fait + pour votre réussite

NOUVEAU
Rentrée
2007

**Comptalia ouvre son établissement
comptable de haut niveau et
totalement innovant !**

Suivez votre scolarité DCG sur le Campus Comptalia
de Montpellier

Enseignement de haut niveau

Placement en entreprise ou cabinet

PC portable fourni

Pédagogie personnalisée

Au coeur de Comptalia TV...

Participez aux sélections nationales
www.comptalia.com/campus



SESSION 2007

COMPTABILITÉ

Durée de l'épreuve : 4 heures - coefficient : 1,5

Document autorisé :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire no 99-1 86 du 16/1 1/99 ; BOEN n° 42).

Document remis au candidat :

Le sujet comporte 10 pages numérotées de 1 à 10.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de quatre dossiers indépendants

Page de garde	page 1
Présentation du sujet	page 2
DOSSIER 1 - Opérations courantes de janvier 2006	(4 points)..... page 2
DOSSIER 2 - Opérations comptables de décembre 2006 ..	(8 points)..... page 2
DOSSIER 3 - Indicateurs de gestion	(4 points)..... page 3
DOSSIER 4 - Coûts complets	(4 points)..... page 3

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1

Annexe 1 - Opérations du mois de janvier 2006 de la société ATOUCLICpage 4

DOSSIER 2

Annexe 2 - Les immobilisations et les opérations d'inventaire de décembre 2006pages 5 et 6

Annexe 3 - Les coefficients d'amortissement dégressifpage 6

Annexe A - Tableaux d'amortissement (à rendre)page 9

Annexe B - Tableau des créances douteuses (à rendre).....page 9

DOSSIER 3

Annexe 4 - Compte de résultat 2006 de la société CAMONEpage 7

DOSSIER 4

Annexe 5 - Informations relatives à la comptabilité de gestion de décembre 2006page 8

Annexe C - Tableau des charges indirectes (à rendre)page 10

Annexe D - Tableaux de calcul du coût d'achat et du compte de stocks (à rendre). page 10

NOTA : les annexes A, B, C et D doivent obligatoirement être rendues avec la copie.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, Il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.

La société d'expertise comptable VALENTIN et associés souhaite vous recruter. Durant votre période d'essai, l'expert comptable, M. VALENTIN, vous confie l'étude de quatre dossiers relatifs à des entreprises différentes.

L'exercice comptable de chaque entreprise coïncide avec l'année civile. Le taux de TVA est de 19,6 % pour l'ensemble des opérations.

DOSSIER 1 - OPERATIONS COURANTES DE JANVIER 2006

L'entreprise ATOUCLIC est spécialisée dans l'assemblage et le négoce en matériels informatiques. Son activité se situe sur le territoire national mais ses fournisseurs sont d'origines diverses.

En matière de TVA, la société a opté pour le paiement de la taxe d'après les débits.

Travail à faire

A l'aide de l'annexe 1, comptabiliser au journal de la société ATOUCLIC les opérations relatives au mois de janvier 2006.

DOSSIER 2 - OPERATIONS COMPTABLES DE DECEMBRE 2006

La société SSP est nouvellement créée. Vous êtes chargé des opérations de décembre 2006. Pour achever votre travail, vous avez contacté par téléphone le responsable, M. BICHU, afin de collecter diverses informations manquantes.

M. BICHU est une personne soucieuse de comprendre l'environnement juridique et économique dans lequel évolue son entreprise. Au cours de la conversation, la question des amortissements et des dépréciations d'éléments d'actif a été évoquée.

Travail à faire

1. Caractériser les notions d'amortissement et de dépréciation d'éléments d'actif en donnant pour chacune des deux notions : une définition, les modalités de constatation et l'intérêt de ce constat.

A l'aide des annexes 2 et 3 :

2. Enregistrer au journal les opérations du 4 décembre au 23 décembre 2006.

3. Présenter pour les deux premiers exercices, les tableaux d'amortissements de la machine outil (2006 et 2007) et l'outillage industriel (2005 et 2006) (annexe A à rendre avec la copie). Justifier toutes les valeurs calculées pour les deux années.

4. Passer les écritures d'amortissement et de régularisation de la cession de l'outillage industriel. Justifier toutes les valeurs calculées.

5. Passer les écritures d'inventaire relatives aux créances douteuses après avoir complété le tableau des créances au 31 décembre 2006 (annexe B à rendre avec la copie). Justifier toutes les valeurs calculées.

DOSSIER 3 - INDICATEURS DE GESTION

Votre poste vous amène à réaliser un travail relatif à l'analyse financière de la société CAMONE.

Travail à faire

A l'aide de l'annexe 4 :

- 1. Calculer les indicateurs de gestion suivants :**
 - « valeur ajoutée »
 - « excédent brut d'exploitation »
 - « capacité d'autofinancement » par les deux méthodes.
- 2. Définir l'excédent brut d'exploitation et indiquer son intérêt.**

DOSSIER 4 - COÛTS COMPLETS

L'entreprise NAISSIN est spécialisée dans la fabrication de produits alimentaires. Elle commercialise un nouveau produit « Saveurs Lointaines ».

Celui-ci est constitué de 3 ingrédients. Après traitement, le produit résultant est immédiatement conditionné dans des boîtes de 500 grammes. Le nouveau mode de fabrication permet de réaliser l'ensemble des travaux dans un même atelier. Le produit est ensuite stocké avant d'être vendu.

Travail à faire

A l'aide de l'annexe 5 :

- 1. A quoi correspondent les charges non incorporables et les éléments supplétifs ? Expliquer les raisons de leurs retraitements et illustrer chacun d'eux par un exemple.**
- 2. Quel est le montant total des charges indirectes incorporables ?**
- 3. Compléter le tableau de répartition des charges indirectes présenté en annexe C (à rendre avec la copie).**
- 4. Compléter les tableaux présentés en annexe D (à rendre avec la copie) relatifs :**
 - 4.1. au coût d'achat de la matière première « viande » ;**
 - 4.2. au compte de stocks de la matière première « viande » selon la méthode du coût moyen pondéré.**

Annexe 1

Opérations du mois de janvier 2006 de la société ATOUCLIC

- **Le 4 janvier** : ventes à la SARL KLINIKINFO de 8 moniteurs (220 € HT chacun) et de 5 imprimantes (70 € HT l'unité). Une remise de 5 % est accordée, les frais de transport sont forfaitaires et s'élèvent à 55 € HT.
L'opération est portée sur le compte du client. Facture n° 01-005.
- **Le 5 janvier** : nous recevons de notre fournisseur taiwanais TAÏ-EXPORT une facture pour un lot de cartes mères destinées à être revendues en l'état. Le total est facturé 4 050 \$ US (1 \$ US = 0,769 €). Le règlement aura lieu le mois prochain. Facture n° AT/0732/20.
- **Le 10 janvier** : ventes à la société PASSAT, d'un ordinateur : 500 € HT tout équipé par nos soins. L'installation et la mise en route ont duré une heure, facturées 80 € HT. Le paiement a été immédiat par chèque sous escompte de 2 %. Facture n° 01-122.
- **Le 12 janvier** : M. GUNTHER est venu prendre possession des matériels qu'il avait commandés (scanner et imprimantes). Il a payé 756,80 € par chèque en complément de son acompte de 200 € du 22 décembre 2006. Facture n° 01-155.
- **Le 15 janvier** : le transitaire en douanes TRANSWORLD nous livre les cartes-mères relatives à l'opération du 05/01. La facture du transporteur fait état des éléments suivants :
 - Somme acquittée aux douanes : TVA : 610,43 €.
 - Frais de commissionnaire en douanes : 55 € HT.
 - Frais de transport : 978 € HT.
 - Facture n°DCG 0005623. Le règlement est immédiat par chèque.

ATOUCLIC enregistre les frais accessoires sur achats en compte de charges par nature.

- **Le 16 janvier** : achat de 10 moniteurs 17" (150 € HT l'unité) auprès de l'usine BATOT installée en France. Nous obtenons une remise de 10 % ainsi qu'un escompte de 3 % pour paiement comptant par chèque. Facture AX22-412.
- **Le 19 janvier** : deux moniteurs livrés le 04/01 à la SARL KLINIKINFO sont endommagés. Le client les conserve à la condition de bénéficier d'un rabais supplémentaire de 15 % sur ces appareils. ATOUCLIC accepte cette condition et adresse le jour même l'avoir n° AV01-077.
- **Le 26 janvier** : nous recevons de notre fournisseur allemand TRAVEMUNDE des cartes tuner TV, destinées à la revente. Sur sa facture, n° DRX932, figurent à côté du montant global 4 300 €, les numéros intracommunautaires.

Annexe 2

Les immobilisations et les opérations d'inventaire de décembre 2006

1) Opérations comptables réalisées en décembre 2006

- **Le 4 décembre** : versement d'une avance pour la commande d'un véhicule de tourisme : 3 000 €.
- **Le 12 décembre** : l'entreprise se porte acquéreur d'un ensemble immobilier qui se décompose ainsi :

Construction	350 000 €
Droits de mutation	63 700 €
Honoraire du notaire	4 000 € HT

Les frais d'acquisition sont inclus dans le coût d'acquisition.
 Paiement immédiat par chèque.
 Cet ensemble immobilier sera mis en service au cours de l'exercice 2007.

- **Le 13 décembre** : acquisition à crédit d'une machine-outil.
 Montant HT : 14 000 €
 Rabais de 5 %
 Escompte de règlement 2 %.

En outre, des frais de transport de 120 € HT et d'installation de 146 € HT ont été facturés pour la mise à disposition de ce bien. Sa mise en service sera effective le 15 décembre 2006.

Les prévisions de production étant jugées fiables, le bien est amorti au rythme des unités produites.

Années	Unités produites
2006	100
2007	1 800
2008	2 200
2009	2 500
2010	2 500
2011	900
Total	10 000

L'entreprise souhaite aussi bénéficier de l'amortissement fiscal selon le mode dégressif. Pour ce type de bien, la durée d'usage est de 5 ans.

- **Le 15 décembre** : cession à crédit d'un outillage industriel pour 3 500 € HT.
 Ce bien a été acquis le 15 février 2005 pour 16 000 € HT et mis en service le jour même
 Ses caractéristiques étaient les suivantes :
 - le mode d'amortissement est linéaire sur une durée d'utilisation de 5 ans ;
 - à la fin de l'utilisation prévue de ce bien, sa valeur résiduelle est estimée à 800 € ;
 - ce bien n'a pas l'objet d'amortissements dérogatoires.
- **Le 23 décembre** : réception du véhicule de tourisme commandé le 4 décembre. Le prix total s'élève à 18 100 € TTC. Ce véhicule sera mis en service au cours de l'exercice 2007. Le paiement s'effectue par chèque.

2) Informations disponibles en fin d'exercice 2006 :

La situation des clients douteux au 31 décembre 2006 se présente ainsi :

Nom	Montants TTC des créances au 31/12/2006	Dépréciations constituées au 31/12/2005	Prévisions au 31/12/2006
CESAR	9 747,40	1 222,50	Dépréciation estimée : 80 % Perte définitive Dépréciation estimée : 20 %
GASTON	7 020,52	2 054,50	
NESTOR	1 865,76	624,00	

Le client ALBERT a fait parvenir à l'entreprise SSP un chèque de 1 500 € pour le règlement de sa facture du 1^{er} juin 2005. Le compte de ce client avait été soldé l'année dernière considérant la somme comme définitivement irrécouvrable. Ce chèque a été correctement enregistré avec pour contrepartie le compte 471 « compte d'attente ».

Annexe 3

Coefficients d'amortissement dégressif

Durée	Coefficient
3 ou 4 ans	1,25
5 ou 6 ans	1,75
Plus de 6 ans	2,25

ANNEXE 4 - COMPTE DE RESULTAT 2006 de la société CAMONE

Charges (hors taxes)	Exercice 2006	Produits (hors taxes)	Exercice 2006
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats de marchandises		Ventes de marchandises	
Variation des stocks de marchandises		Production vendue (Biens et services)	1 658 746
Achats de matières premières et autres approvisionnements	929 800	Sous total A - Montant net du chiffre d'affaires	1 658 746
Variation des stocks	- 13 500	<i>Dont à l'exportation</i>	
* Autres achats et charges externes	496 190	Production stockée	122 500
Impôts, taxes et versements assimilés	14 730	Production immobilisée	15 400
Salaires et traitements	70 560	Produits nets partiels sur opération à long terme	
Charges sociales	40 326	Subventions d'exploitation	
Dotations aux amortissements et dépréciations		Reprises sur provisions, dépréciations, transferts de charges (2)	16 520
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	123 200	Autres produits	6 000
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		Sous total B	160 420
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	14 200		
Dotations aux provisions	14 000	TOTAL I (A + B)	1 819 166
Autres charges	14 160		
TOTAL I	1 703 666		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun II		Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun II	
Charges financières		Produits financiers	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 600	De participations	710
Intérêts et charges assimilées	11 700	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Différences négatives de change	2 600	Autres intérêts et produits assimilés	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 560	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges (2)	5 880
TOTAL III	20 460	Différences positives de change	310
Charges exceptionnelles		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	900
Sur opérations de gestion	4 380	TOTAL III	7 800
Sur opérations en capital (1)	19 100	Produits exceptionnels	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 000	Sur opérations de gestion	1 020
TOTAL IV	30 480	Sur opérations en capital (3)	26 900
Participation des salariés aux résultats 5V)	6 720	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges (2)	7 300
Impôts sur les bénéficiaires (VI)	32 200	TOTAL IV	35 220
Total des charges (I + II + III + IV + V + VI)	1 793 526	Total des produits (I + II + III + IV)	1 862 186
Solde créditeur = bénéfice	68 660	Solde débiteur = perte	
TOTAL GENERAL	1 862 186	TOTAL GENERAL	1 862 186
* Y compris		(2) Il n'y a pas de transfert de charges	
- redevances de crédit bail mobilier		(3) Dont produits des cessions d'éléments d'actifs : 17 570. Il n'y a pas de quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice.	
- redevances de crédit bail immobilier			
(1) Dont valeurs comptables des éléments d'actif cédées 18 800			

Annexe 5

Informations relatives à la comptabilité de gestion de décembre 2006

Les seuls achats de la période concernent les matières premières :

300 000 kg de viande pour 1 140 000 €
200 000 kg de semoule à 89 € les 100 kg
125 000 kg de carottes à 220 € les 100 kg.

Après avoir retiré les charges directes du mois, il nous reste les données suivantes :

Services extérieurs/autres services extérieurs	115 000 €
Impôts, taxes et versements assimilés	100 500 €
Charges de personnel	240 000 €
Charges financières	118 000 €
Charges exceptionnelles	52 000 €
Dotations aux amortissements	93 800 €

Le montant des charges supplétives est de 11 560 €.

Le stock de viande au début du mois :

10 000 kg de viande pour 40 000 €.

La consommation de matières premières de la période est la suivante :

300 000 kg de viande
160 000 kg de semoule
96 000 kg de carottes.
Avant d'être cuite, la viande est préparée. Après découpe, 2 % de celle-ci ne peuvent être utilisés par l'entreprise.
La cuisson fait perdre 10% du poids global à l'ensemble des matières utilisées.

Les ventes du mois :

1 100 000 boîtes au prix de 2,50 € HT.

Annexe C (à rendre avec la copie)

Tableau de répartition des charges indirectes

	<i>Total des charges incorporables</i>	<i>Centre approvisionnement</i>	<i>Centre fabrication</i>	<i>Centre conditionnement</i>	<i>Centre distribution</i>
Répartition secondaire	42 125	418 275	102 960
<i>Unité d'œuvre ou assiette de frais</i>		<i>1 000 kg de matières achetées</i>	<i>1 000 kg de produits fabriqués</i>	<i>1000 boîtes conditionnées</i>	<i>1 000 € de C.A.H.T</i>
	
<i>Nombre d'unités d'œuvre ou montant de l'assiette de frais</i>	
<i>Coût de l'unité d'œuvre ou taux de frais</i>	

Annexe D (à rendre avec la copie)

Tableaux de calcul du coût d'achat, et compte de stocks

Coût d'achat de la viande			
	Quantité	P.U.	Total

Stocks de viande							
Libellé	Quantité	P.U.	Total	Libellé	Quantité	P.U.	Total

Proposition de corrigé

DOSSIER 1 - OPERATIONS COURANTES DE JANVIER 2006

- **Le 4 janvier** : ventes à la SARL KLINIKINFO de 8 moniteurs (220 € HT chacun) et de 5 imprimantes (70 € HT l'unité). Une remise de 5 % est accordée, les frais de transport sont forfaitaires et s'élèvent à 55 € HT. L'opération est portée sur le compte du client. Facture n° 01-005.

ATOUCLIC	
Facture n° 01-055	
04/01/2006	Doit KLINIKINFO
Moniteurs : 8 * 200 €	1 760,00 €
Imprimantes : 5 * 70 €	350,00 €
Solde 1	= 2 110,00 €
- Remise 5 % : 2 110 * 5 %	- 105,50 €
Net Commercial	= 2 004,50
+ Frais de port H.T	+ 55,00 €
Montant net H.T	= 2 059,50 €
+ T.V.A 19,6 % : 2 059,50 * 19,6 %	+ 403,66 €
Montant T.T.C à payer	= 2 463,16

		04/01/2006		
411	Clients		2 463,16	
707	Ventes de marchandises			2 004,50
7085	Port et frais accessoires facturés			55,00
44571	TVA collectée			403,66
Client KLINIKINFO, Facture n° 01-055				

- **Le 5 janvier** : nous recevons de notre fournisseur taiwanais TAÏ-EXPORT une facture pour un lot de cartes mères destinées à être revendues en l'état. Le total est facturé 4 050 \$ US (1 \$ US = 0,769 €). Le règlement aura lieu le mois prochain. Facture n° AT/0732/20.

TAÏ-EXPORT	
Facture n° AT/0732/20	
05/01/2006	Doit ATOUCLIC
Cartes mère	4 050,00 USD
Net Commercial	= 4 050,00 USD
Montant net H.T	= 4 050,00 USD
+ T.V.A (1)	-
Montant T.T.C à payer	= 4 050,00 USD

(1) Il ne figure aucune TVA sur cette facture car il s'agit d'une importation. La TVA sera réglée lors du passage en douane.

Pour comptabiliser cette facture, il convient de convertir le montant donné en dollar US en euro :
1 USD = 0,769 EUR => 4 050 USD = 3 114,45 EUR

		05/01/2006		
607	Achats de marchandises		3 114,45	
401	Fournisseurs			3 114,45
Fournisseur TAÏ-EXPORT, Facture n° AT/0732/20, à régler en février				

•

- **Le 10 janvier** : ventes à la société PASSAT, d'un ordinateur : 500 € HT tout équipé par nos soins. L'installation et la mise en route ont duré une heure, facturées 80 € HT. Le paiement a été immédiat par chèque sous escompte de 2 %. Facture n° 01-122.

ATOULIC	
Facture n° 01-122	
10/01/2006	Doit PASSAT
Ordinateur	500,00 €
Installation + mise en route	80,00 €
Net Commercial	= 580,00 €
Escompte 2 % : 580 * 2 %	- 11,60 €
Montant net H.T	= 568,40 €
+ T.V.A 19,6 % : 568,40 * 19,6 %	+ 111,41 €
Montant T.T.C à payer	= 679,81 €

		10/01/2006	
512	Banque	679,81	
665	Escompte accordé	11,60	
701	Ventes de produits finis		500,00
706	Prestations de services		80,00
44571	TVA collectée		111,41
Client PASSAT, Facture n° 01-122, règlement comptant par ch. n°...			

- **Le 12 janvier** : M. GUNTHER est venu prendre possession des matériels qu'il avait commandés (scanner et imprimantes). Il a payé 756,80 € par chèque en complément de son acompte de 200 € du 22 décembre 2006. Facture n° 01-155.

ATOULIC	
Facture n° 01-155	
12/01/2006	Doit GUNTHER
Ordinateur	800,00 €
Montant net H.T	800,00 €
+ T.V.A 19,6 % : 800 * 19,6 %	+ 156,80 €
Montant T.T.C	956,80 €
- Acompte	- 200,00 €
Reste à payer	756,80 €

		12/01/2006	
512	Banque	756,80	
4191	Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	200,00	
707	Ventes de marchandises		800,00
44571	TVA collectée		156,80
Client GUNTHER, Facture n° 01-155, règlement comptant par ch. n° ...			

- **Le 15 janvier** : le transitaire en douanes TRANSWORLD nous livre les cartes-mères relatives à l'opération du 05/01. La facture du transporteur fait état des éléments suivants :
 - Somme acquittée aux douanes : TVA : 610,43 €.
 - Frais de commissionnaire en douanes : 55 € HT.
 - Frais de transport : 978 € HT.
 - Facture n°DCG 0005623. Le règlement est immédiat par chèque.

ATOUCLIC enregistre les frais accessoires sur achats en compte de charges par nature.

TRANSWORLD	
Facture n° DCG 0005623	
15/01/2006	Doit ATOUCLIC
Frais de commissionnaire en douanes	55,00 €
Frais de transport	978,00 €
Net Commercial	= 1 033,00 €
+ T.V.A 19,6 % : 1 033 * 19,6 %	+ 202,47 €
+ TVA versée en douane	+ 610,43 €
Montant T.T.C à payer	= 1 845,90 €

		15/01/2006			
6241	Transport sur achat		978,00		
6221	Commissions et courtages sur achats		55,00		
44566	TVA déductible sur autres biens et services (202,47 + 610,43)		812,90		
512	Banque				1 845,90
	Transitaire TRANSWORLD, facture n° DCG 0005623 (cartes mères achetées à TAÏ-EXPORT)				

- **Le 16 janvier** : achat de 10 moniteurs 17" (150 € HT l'unité) auprès de l'usine BATOT installée en France. Nous obtenons une remise de 10 % ainsi qu'un escompte de 3 % pour paiement comptant par chèque. Facture AX22-412.

BATOT	
Facture n° AX22-412	
16/01/2006	Doit ATOUCLIC
Moniteurs : 10 * 150 €	1 500,00 €
Solde 1	= 1 500,00 €
- Remise 10 % : 1 500 * 10 %	- 150,00 €
Net Commercial	= 1 350,00 €
- Escompte 3 % : 1 350 * 3 %	- 40,50 €
Net financier	= 1 309,50 €
+ T.V.A 19,6 % : 1 309,50 * 19,6 %	+ 256,66
Montant T.T.C à payer	= 1 566,16

		16/01/2007			
607	Achats de marchandises		1 350,00		
44566	TVA déductible sur autres biens et services		256,66		
765	Escomptes obtenus				40,50
512	Banque				1 566,16
	Fournisseur BATOT, Facture AX22-412, réglée comptant par ch n°				

- **Le 19 janvier** : deux moniteurs livrés le 04/01 à la SARL KLINIKINFO sont endommagés. Le client les conserve à la condition de bénéficier d'un rabais supplémentaire de 15 % sur ces appareils. ATOUCLIC accepte cette condition et adresse le jour même l'avoir n° AV01-077.

ATOUCLIC	
Avoir n° AV01-077	
19/01/2006	KLINIKINFO
Rabais 15 % sur 2 moniteurs endommagés : 2 * 220 * 95 % (1) * 15 %	62,70 €
Montant net H.T	= 62,70 €
+ T.V.A 19,6 % : 62,70 * 19,6 %	+ 12,29 €
Montant T.T.C à déduire	= 74,99 €

(1) Rappel : les moniteurs ont déjà bénéficié d'une remise de 5 %, le rabais doit donc être déduit en tenant compte au préalable de cette remise

19/01/2006			
7097	Rabais, remises, ristournes accordés sur ventes de marchandises TVA collectée Clients Client KLINIKINFO, avoir n° AV01-077 pour rabais sur moniteurs endommagés	62,70	
44571		12,29	
411			74,99

- **Le 26 janvier** : nous recevons de notre fournisseur allemand TRAVEMUNDE des cartes tuner TV, destinées à la revente. Sur sa facture, n° DRX932, figurent à côté du montant global 4 300 €, les numéros intracommunautaires.

TRAVEMUNDE	
Facture n° DRX932	
26/01/2006	Doit ATOUCLIC
Cartes Tuner TV	4 300,00 €
Net à payer	= 4 300,00 €

26/01/2006			
607	Achats de marchandises TVA déductible sur autres biens et services (4 300 * 19,6 %) (1) Fournisseurs TVA due intracommunautaire	4 300,00	
44566		842,80	
401			4 300,00
4452			842,80

(1) Pour les opérations intracommunautaires pour lesquelles l'acquéreur a fourni son numéro d'identification intracommunautaire, l'acquéreur collecte et déduit la TVA.

DOSSIER 2 - OPERATIONS COMPTABLES DE DECEMBRE 2006

1. Caractériser les notions d'amortissement et de dépréciation d'éléments d'actif en donnant pour chacune des deux notions : une définition, les modalités de constatation et l'intérêt de ce constat.

Amortissement :

Définition :

L'amortissement d'un actif est la répartition systématique de son montant amortissable en fonction de son utilisation probable (PCG 322-1). La valeur amortissable est répartie selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'utilisation de cet actif.

Par ailleurs, des textes particuliers (de nature fiscale) autorisent la comptabilisation d'"amortissements dérogatoires", qui ne correspondent pas à l'objet normal d'un amortissement (PCG 322-2).

Selon le code de commerce (art. 14, al. 2) et le PCG 311-4, "même en cas d'absence ou d'insuffisance de bénéfice, il est procédé aux amortissements (et provisions) nécessaires". L'entreprise qui omettrait sciemment de constater des amortissements serait passible des sanctions pénales frappant le délit de "présentation de comptes annuels ne donnant pas une image fidèle de l'entreprise".

Modalités de constatation :

Les amortissements sont constatés à la date d'inventaire en enregistrant l'écriture suivante :

	Inventaire		
681	Dotations aux amortissement et dépréciations	X	
28..	Amortissement des immobilisations		X

Intérêt de ce constat :

L'intérêt de constater des amortissements, outre celui de répondre à une obligation à la fois du plan comptable et du code général des impôts, est de constater la dépréciation définitive d'un bien et de faire figurer ainsi en comptabilité la valeur "réelle" du bien.

Dépréciation :

Définition :

Une dépréciation est la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'actif non prévu par le plan d'amortissement.

Modalités de constatation :

L'entreprise doit apprécier à chaque clôture des comptes et à chaque situation intermédiaire, s'il existe un indice quelconque montrant que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Les indices suivants doivent être observés : valeur de marché, taux d'intérêts et de rendement, obsolescence ou dégradation, changements importants dans l'environnement ou dans l'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'immobilisation est comparée à sa valeur actuelle.

Si, de manière significative, la valeur actuelle d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par la dotation d'une dépréciation.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié (PCG art. 322-5).

Lors des exercices ultérieurs, les dépréciations sont évaluées en appliquant les mêmes règles. Elles peuvent donc être complétées ou reprises.

Cependant, la reprise d'une dépréciation ne doit pas porter la valeur nette comptable à un niveau supérieur à la valeur brute moins amortissements qui aurait été déterminée en l'absence de toute comptabilisation d'une dépréciation.

Les dépréciations sont constatées à la date d'inventaire en enregistrant l'écriture suivante :

		Inventaire		
681	Dotations aux amortissement et dépréciations	X		
28..	Amortissement des immobilisations		X	
	Amortissement des immobilisations			

Intérêt de ce constat :

L'intérêt de constater des dépréciations, outre celui de répondre à une obligation du plan comptable, est de constater la dépréciation non définitive d'un bien et de faire figurer ainsi en comptabilité la valeur "réelle" du bien.

A l'aide des annexes 2 et 3 :

2. Enregistrer au journal les opérations du 4 décembre au 23 décembre 2006.

- **Le 4 décembre** : versement d'une avance pour la commande d'un véhicule de tourisme : 3 000 €.

		04/12/2006		
23882	Avances et acomptes versés sur commande de matériel de transport	3 000,00		
512	Banque		3 000,00	
	Versement d'une avance pour la commande d'un véhicule de tourisme			

- **Le 12 décembre** : l'entreprise se porte acquéreur d'un ensemble immobilier qui se décompose ainsi :

Construction	350 000 €
Droits de mutation	63 700 €
Honoraire du notaire	4 000 € HT

Les frais d'acquisition sont inclus dans le coût d'acquisition.

Paiement immédiat par chèque.

Cet ensemble immobilier sera mis en service au cours de l'exercice 2007.

		12/12/2006		
213	Constructions (350 000 + 63 700 + 4 000)	417 700,00		
44562	TVA déductible sur immobilisations (4 000 * 19,6 %) (1)	784,00		
512	Banque		418 484,00	
	Achat d'un ensemble immobilier, règlement comptant par ch. n°...			

(1) La T.V.A n'est pas applicable sur les cessions de constructions achevées depuis plus de 5 ans, ce qui semble être le cas ici puisque l'acquisition a été soumise aux droits d'enregistrement.

- **Le 13 décembre** : acquisition à crédit d'une machine-outil.
Montant HT : 14 000 €
Rabais de 5 %
Escompte de règlement 2 %.

En outre, des frais de transport de 120 € HT et d'installation de 146 € HT ont été facturés pour la mise à disposition de ce bien. Sa mise en service sera effective le 15 décembre 2006.

L'énoncé nous amène à formuler 2 hypothèses :

Hypothèse 1 :

L'escompte de règlement n'est pas déduit car nous sommes face à une acquisition à crédit or, par définition un escompte de règlement est accordé pour un règlement comptant ou anticipé par rapport à la date fixée initialement.

X	
Facture	
13/12/2006	Doit SSP
Machine outil	14 000,00 €
Solde 1	= 14 000,00 €
- Rabais 5 % : 14 000 * 5 %	- 700,00 €
Solde 2	= 13 300,00 €
Frais de transport	+ 120,00 €
Frais d'installation	+ 146,00 €
Net Commercial	= 13 566,00 €
+ T.V.A 19,6 % : 13 566 * 19,6 %	+ 2 658,94 €
Montant T.T.C à payer	= 16 224,94 €

13/12/2006			
2155	Installations techniques, matériels et outillages industriels	13 566,00	
44562	TVA déductible sur immobilisations (4 000 * 19,6 %) (1)	2 658,94	
404	Fournisseurs d'immobilisations		16 224,94
	Achat d'une machine outil, règlement à crédit		

Hypothèse 2 :

L'escompte de règlement est déduit.

X	
Facture	
13/12/2006	Doit SSP
Machine outil	14 000,00 €
Solde 1	= 14 000,00 €
- Rabais 5 % : 14 000 * 5 %	- 700,00 €
Net Commercial	= 13 300,00 €
Escompte 2 % : 13 300 * 2 %	- 266,00 €
Net financier	= 13 034,00 €
Frais de transport	+ 120,00 €
Frais d'installation	+ 146,00 €
Net H.T.	= 13 300,00 €
+ T.V.A 19,6 % : 13 300 * 19,6 %	+ 2 606,80 €
Montant T.T.C à payer	= 15 906,80 €

		13/12/2006		
2155	Installations techniques, matériels et outillages industriels		13 300,00	15 906,80
44562		TVA déductible sur immobilisations (4 000 * 19,6 %) (1)	2 606,80	
404		Fournisseurs d'immobilisations		
		Achat d'une machine outil, règlement à crédit		

- **Le 15 décembre** : cession à crédit d'un outillage industriel pour 3 500 € HT. Ce bien a été acquis le 15 février 2005 pour 16 000 € HT et mis en service le jour même. Ses caractéristiques étaient les suivantes :
 - le mode d'amortissement est linéaire sur une durée d'utilisation de 5 ans ;
 - à la fin de l'utilisation prévue de ce bien, sa valeur résiduelle est estimée à 800 € ;
 - ce bien n'a pas l'objet d'amortissements dérogatoires.

		15/12/2006		
462	Créances sur cessions d'immobilisations (3 500 *1,196)		4 186,00	686,00
44571		TVA collectée (3 500 * 19,6 %)		
775		Produits de cession des éléments d'actif		
		Cession à crédit d'un outillage industriel		3 500,00

- **Le 23 décembre** : réception du véhicule de tourisme commandé le 4 décembre. Le prix total s'élève à 18 100 € TTC. Ce véhicule sera mis en service au cours de l'exercice 2007. Le paiement s'effectue par chèque.

X		Facture	Doit SSP
		23/12/2006	
	Véhicule de tourisme		15 133,78 €
	Net Commercial		= 15 133,78 €
	+ T.V.A 19,6 % :15 133,78 * 19,6 %		+ 2 966,22 €
	Total TTC		18 100,00 €
	- Avances versées		- 3 000,00 €
	Reste à payer		= 15 100,00 €

		23/12/2006		
2182	Matériel de transport (1)		18 100,00	3 000,00
23882		Avances et acomptes versés sur commande de matériel de transport		
512		Banque		
		Achat d'un véhicule de tourisme		15 100,00

(1) Rappel : La TVA sur les véhicules de tourisme n'est pas déductible.

3. Présenter pour les deux premiers exercices, les tableaux d'amortissements de la machine outil (2006 et 2007) et l'outillage industriel (2005 et 2006) (annexe A à rendre avec la copie). Justifier toutes les valeurs calculées pour les deux années.

Annexe A (à rendre avec la copie)

Modèle de tableau d'amortissement de la machine-outil

Hypothèse 1 :

L'escompte de règlement n'est pas déduit car nous sommes face à une acquisition à crédit or, par définition un escompte de règlement est accordé pour un règlement comptant ou anticipé par rapport à la date fixée initialement.

Plan d'amortissement comptable :		Plan d'amortissement fiscal :		
Coût d'acquisition :	13 566,00	Coût d'acquisition :	13 566,00	
Valeur résiduelle :	0,00	Valeur résiduelle :	0,00	
Base amortissable :	13 566,00	Base amortissable :	13 566,00	
Durée d'amortissement :	6 ans	Durée d'amortissement :	5 ans	
Mode d'amortissement :	Rythme des unités produites	Mode d'amortissement :	Dégressif	
Années	Annuité comptable	Annuité fiscale dégressive	Amortissements dérogatoires	
			dotation	reprise
2006	(1) 135,66	(2) 395,68	(3) 260,02	
2007	(4) 2 441,88	(5) 4 609,61	(6) 2 167,73	

(1) $13\,566 / 10\,00 * 100$

(2) $13\,566 * 20\% * 1,75 * 1/12$

(3) $395,68 - 135,66$

(4) $13\,566 / 10\,00 * 1\,800$

(5) $(13\,566 - 395,68) * 20\% * 1,75 * 1/12$

(6) $4\,609,61 - 2\,441,88$

Hypothèse 2 :

L'escompte de règlement est déduit.

Plan d'amortissement comptable :		Plan d'amortissement fiscal :		
Coût d'acquisition :	13 300,00	Coût d'acquisition :	13 300,00	
Valeur résiduelle :	0,00	Valeur résiduelle :	0,00	
Base amortissable :	13 300,00	Base amortissable :	13 300	
Durée d'amortissement :	6 ans	Durée d'amortissement :	5 ans	
Mode d'amortissement :	Rythme des unités produites	Mode d'amortissement :	Dégressif	
Années	Annuité comptable	Annuité fiscale dégressive	Amortissements dérogatoires	
			dotation	reprise
2006	(1) 133,00	(2) 387,92	(3) 254,92	
2007	(4) 2 394,00	(5) 4 519,23	(6) 2 125,23	

(1) $13\,300 / 10\,00 * 100$

(2) $13\,300 * 20\% * 1,75 * 1/12$

(3) $387,92 - 133,00$

(4) $13\,300 / 10\,00 * 1\,800$

(5) $(13\,300 - 387,92) * 20\% * 1,75 * 1/12$

(6) $4\,519,23 - 2\,394,00$

31/12/2006			
68174	Dotation aux dépréciations des créances	5 297,50	
491	Dépréciation des comptes clients		5 297,50
	Dépréciation du client CESAR		
	d°		
491	Dépréciation des comptes clients	2 054,50	
78174	Reprise sur dépréciations des créances		2 054,50
	Reprise dépréciation sur client GASTON devenu irrécouvrable		
	d°		
654	Perte sur créance irrécouvrable	5 870,00	
44571	TVA collectée (5 870 * 19,6 %)	1 150,52	
416	Clients douteux		7 020,52
	Constatation de l'irrécouvrabilité du client GASTON		
	d°		
491	Dépréciation des comptes clients	312,00	
78174	Reprise sur dépréciations des créances		312,00
	Reprise dépréciation sur client NESTOR en raison de la diminution du risque		
	d°		
471	Compte d'attente	1 500,00	
7714	Rentrées sur créances amorties (1 500 / 1,196)		1 254,18
44571	TVA collectée (1 500 / 1,196 * 19,6 %)		245,82
	Règlement reçu du client irrécouvrable ALBERT		

DOSSIER 3 - INDICATEURS DE GESTION

Votre poste vous amène à réaliser un travail relatif à l'analyse financière de la société CAMONE.

Travail à faire

A l'aide de l'annexe 4 :

1. Calculer les indicateurs de gestion suivants :

- « valeur ajoutée »
- « excédent brut d'exploitation »
- « capacité d'autofinancement » par les deux méthodes.

PRODUITS	Montants	CHARGES	Montants	SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2006
Ventes de marchandises	-	Coût d'achat des marchandises vendues	-	Marge commerciale	-
Production vendue	1 658 746	ou Déstockage de production	-	Production de l'exercice	1 796 646
Production stockée	+ 122 500				
Production immobilisée	+ 15 400				
Total	1 796 646	Total	-		
Marge commerciale	-	Consommations de l'exercice en provenance de tiers (1)	1 412 490	Valeur ajoutée	384 156
Production de l'exercice	1 796 646				
Total	1 796 646	Total	1 439 490		
Valeur ajoutée	384 156	Impôts, taxes et versements assimilés	14 730	Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance)	258 540
Subventions d'exploitation	-	Charges de personnel (2)	+ 110 886		
Total	384 156	Total	125 616		

(1) => 929 800 - 13 500 + 496 190 = 1 412 490

(2) => 70 560 + 40 326 = 110 886

- C.A.F à partir du compte de résultat

Résultat de l'exercice (> 0 ou < 0)	68 660
+ D.A.D.P d'exploitation (681) (123 200 + 14 200 + 14 000)	+ 151 400
+ D.A.D.P financières (686)	+ 2 600
+ D.A.D.P exceptionnelles (687)	+ 7 000
+ V.C.E.A.C (675)	+ 18 800
- R.A.D.P d'exploitation (781)	- 16 520
- R.A.D.P financières (786)	- 5 880
- R.A.D.P exceptionnelles (787)	- 7 300
- P.C.E.A (775)	- 17 570
- Subvention d'investissement virée au compte de résultat (777)	-
= C.A.F du P.C.G	201 190

- C.A.F à partir de l'E.B.E

E.B.E du P.C.G ou I.B.E du P.C.G	258 540	
+ Transfert de charges d'exploitation (791)	-	
+ Autres produits d'exploitation (75)	+ 6 000	
+ Bénéfice attribué ou perte transférée (755)	-	
+ Produits financiers encaissables (76, 796), donc pas le 786	+ 1 920	(a)
+ Produits exceptionnels encaissables => Sauf ceux liés aux investissements, donc pas les comptes 787, 775 et 777 => Produits exceptionnels sur opérations de gestion => Produits exceptionnels sur opération de capital (778, 797) => Donc pas les comptes 775, 777 qui sont inclus dans ce poste)	+ 10 350	(b)
- Autres charges d'exploitation (65)	- 14 160	
- Perte supportée ou bénéfice transféré (655)	-	
- Charges financières décaissables (tous les comptes 66), donc pas le 686	- 17 860	(c)
- Charges exceptionnelles décaissables (donc pas les comptes 675, 687) => Charges exceptionnelles sur opérations de gestion => Charges exceptionnelles sur opération de capital, sauf le compte 675	- 4 680	(d)
- Participation des salariés (691)	- 6 720	
- Impôts sur les bénéfices (695, 697).	- 32 200	
= C.A.F du P.C.G	201 190	

(a) => $7\,800 - 5\,880 = 1\,920$ ou $710 + 310 + 900 = 1\,920$

(b) => $35\,220 - 7\,300 - 17\,570 = 10\,350$ ou $1\,020 + 26\,900 - 17\,570 = 10\,350$

(c) => $20\,460 - 2\,600 = 17\,860$ ou $11\,700 + 2\,600 + 3\,560 = 17\,860$

(d) => $30\,480 - 7\,000 - 18\,800 = 4\,680$ ou $4\,380 + 19\,100 - 18\,800 = 4\,680$

2. Définir l'excédent brut d'exploitation et indiquer son intérêt.

L'E.B.E est (avec la V.A) un solde très important et intéressant pour l'analyse financière.

On peut dire simplement que l'E.B.E représente la trésorerie dont disposerait l'entreprise à la fin de l'exercice, **grâce à son exploitation**, si tous les produits et toutes les charges qui le composent ont été encaissés et décaissés.

En effet, tous les produits et charges en amont de ce solde sont tous encaissables et décaissables (les amortissements, par exemple ne sont pas intégrés dans le calcul).

Rappelons que c'est l'exploitation qui devrait principalement dégager de la trésorerie car c'est ce pour quoi l'entreprise a été créée !

Si ce n'est pas le cas ($E.B.E < 0$), l'entreprise risque de ne pas avoir la trésorerie nécessaire pour régler :

- les emprunts (capital + intérêts)
- les autres charges en amont de l'E.B.E (impôts, ...)
- les éventuels dividendes

D'autre part l'E.B.E permet des comparaisons (en pourcentage par rapport au C.A) interentreprises du même secteur (de tailles différentes) puisqu'il n'intègre pas les amortissements, les provisions et les charges financières.

DOSSIER 4 - COÛTS COMPLETS

Travail à faire

A l'aide de l'annexe 5 :

1. A quoi correspondent les charges non incorporables et les éléments supplétifs ? Expliquer les raisons de leurs retraitements et illustrer chacun d'eux par un exemple.

- Charges non incorporables

Charges réelles, enregistrées en comptabilité générale, mais qui ne sont pas incluses dans les coûts afin que ces derniers soient pertinents.

Exemple :

- Les charges exceptionnelles.

- Charges supplétives

Charges fictives, et donc non inscrites en comptabilité générale, mais que l'on inclut dans les coûts dans un souci de pertinence.

Exemples :

- La rémunération du travail de l'exploitant individuel non salarié
- La rémunération des capitaux propres de l'entreprise

2. Quel est le montant total des charges indirectes incorporables ?

Compte tenu de la question 1, nous pouvons dire que le montant des charges indirectes incorporables est le suivant :

Services extérieurs/autres services extérieurs	115 000 €
Impôts, taxes et versements assimilés	100 500 €
Charges de personnel	240 000 €
Charges financières	118 000 €
Dotations aux amortissements	93 800 €
Charges supplétives	<u>11 560 €</u>
Total	678 860 €

3. Compléter le tableau de répartition des charges indirectes présenté en annexe C (à rendre avec la copie).

Tableau de répartition des charges indirectes

	<i>Total des charges incorporables</i>	<i>Centre approvisionnement</i>	<i>Centre fabrication</i>	<i>Centre conditionnement</i>	<i>Centre distribution</i>
Répartition secondaire	678 860	42 125	418 275	102 960	115 500
<i>Unité d'œuvre ou assiette de frais</i>		<i>1 000 kg de matières achetées</i>	<i>1 000 kg de produits fabriqués</i>	<i>1 000 boîtes conditionnées</i>	<i>1 000 € de C.A.H.T</i>
<i>Nombre d'unités d'œuvre ou montant de l'assiette de frais</i>	 625 495 990 2 750
<i>Coût de l'unité d'œuvre ou taux de frais</i>		67,40	845,00	104,00	42,00
	

Justifications :

- CI du centre distribution.

$$678\ 860 - 42\ 125 - 418\ 275 - 102\ 960 = 115\ 500$$

- Nombre d'UO du centre approvisionnement

$$\frac{300\ 000 + 200\ 000 + 125\ 000}{1\ 000} = 625$$

- Nombre d'UO du centre fabrication

Viande => 300 000 * 0,98 * 0,90	264 600
Semoule => 160 000 * 0,90	144 000
Carottes => 96 000 * 0,90	86 400
Total	495 000

$$\Rightarrow \frac{495\ 000}{1\ 000} = 495$$

- Nombre d'UO du centre conditionnement

L'énoncé nous précise que "le produit résultant est immédiatement conditionné dans des boîtes de 500g". Nous en déduisons que les 495 000 kg de produit, représentent une fois conditionnés :
495 000 / 0,5 = 990 000 boîtes de 500 grammes.

$$\Rightarrow 990\ 000 / 1\ 000 = 990$$

- Nombre d'UO du centre distribution

$$\Rightarrow \frac{1\ 100\ 000 * 2,50}{1\ 000} = 42$$

4. Compléter les tableaux présentés en annexe D (à rendre avec la copie) relatifs :

4.1. au coût d'achat de la matière première « viande » ;

Coût d'achat de la viande			
	Quantité	P.U.	Total
Prix d'achat	300 000	3,80	1 140 000
+ CI centre approvisionnement	300	67,40	20 220
Coût d'achat de la viande	300 000	3,8674	1 160 220

4.2. au compte de stocks de la matière première « viande » selon la méthode du coût moyen pondéré.

Stocks de viande							
Libellé	Quantité	P.U.	Total	Libellé	Quantité	P.U.	Total
SI	10 000	4,00	40 000	Sortie	300 000	3,87168	1 161 504
Entrée	300 000	3,8674	1 160 220	SF	10 000		38 716
	310 000	3,87168	1 200 220				1 200 220